

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Nombre de Conseillers présents : 8
Nombre de pouvoirs : 0
Date de la Convocation : 03/06/24
Date d'affichage : 03/06/24

Je certifie le p
conformément

en vigueur, pour avoir été transmis à
Monsieur Le Préfet, qui en a accusé
réception le :
et notifié ou publié le :

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le 13/06/2024

ID : 001-210101366-20240613-240647-DE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 13 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 13 juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, DUFRESNE Anna-Maria, MARMIER Noëlle, VERNUSSE Céline, M. GABILLET François, DREYFUS Eric et VARLET Geoffrey.

Étaient absents : Mme TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, TEPPE Sébastien.

Pouvoirs :

Mme WEBER Corinne a donné pouvoir à M GABILLET François
M GONNARD Pierre a donné pouvoir à M BOYER Dominique

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle été élue secrétaire de séance.

Délibération n°240647 : adhésion au FSL

Le Département assure depuis 2005 la responsabilité du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Le Département de l'Ain réalise au quotidien, et au plus proche des Aindinois, des actions de soutien et d'accompagnement dans le domaine du logement. Le Département propose de maintenir à 0.30 € par habitant la base de contribution volontaire de chaque commune, ou de l'augmenter à votre convenance.

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut également aider il est proposé :

- D'accorder au Département une adhésion de (964 * 0.30) soit 289.20 euros pour l'année 2024. Cette dépense sera imputée au chapitre 65
- D'autoriser M. le maire à signer toutes les pièces nécessaires

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

Le 13 juin 2024

Le Maire,

Dominique BOYER

La Secrétaire
Noëlle MARMIER

